

C'est ainsi que sur la même liste figureront l'industriel et l'artisan, le cultivateur et le ouvrier, le riche et le pauvre, le bourgeois et le prolétaire.

L'AUTOCRATE MARCONNOIS

Si nous plaissions de relever tous les actes de pression mis en œuvre par Monsieur Dron pour empêcher ceux qui épousent sa haute politique, le format de notre modeste feuille ne suffirait pas. Nous nous bornerons donc à relater le passage d'un scandaleux auquel tout récemment il a donné son appui.

Les employés des Tramways avaient à leur tête Monsieur Lagache, c'est Monsieur Debuchy qui fut nommé à une grande majorité. Nous espérons que Monsieur Debuchy, choisi spontanément par les intéressés, était dignement leur représentant, mais nous venons d'avoir la preuve du contraire.

Furieux de ce que les Employés des tramways avaient osé voter pour un médecin autre que celui qui avait été nommé, Monsieur Dron se mit en campagne et força la main au directeur de la Compagnie. Celui-ci sans tout compte des desiderata exprimés par son personnel désigna Monsieur Debuchy et fut à sa place Monsieur Lagache.

On n'est pas un médecin que cela, mais il n'en est pas un qui se laisse ainsi manipuler. Les droits des employés ont été violés. Si le directeur de la Compagnie a tenu pourvu que signifié le vote des employés ? Si Monsieur Dron voulait de toute force imposer Monsieur Lagache qu'avait le droit de laisser les employés, maîtres de choisir leur médecin ? Il a cru sans doute que sans sa signature son projet serait entêté, le vote haut fait, mais n'est-ce pas, car il y a longtemps que les employés des tramways, la majorité du moins, ont laissé compagnie au chef des solidaires. S'il n'avait pas conscience de son impopularité avant le vote, le résultat qu'il obtint fut assez étonnant pour qu'il n'eût rendu compte. Aussi en imposant un médecin autre que celui qui fut élu, Monsieur Dron s'est aliéné les employés des Tramways, à la fois de son souvenir, dimanche prochain.

OUVRIERS

Il y a quatre ans, Messieurs Delphin Duvoisin, Quivron et Cie se réclamèrent de nous, ils se firent socialistes, ils dirent, mais ils ne leur a pas fallu longtemps pour faire machine à arrière.

Après avoir été invité à la mairie, Delphin fut le point de mire du bourgeois radical Dron, qui se fit ses promesses, et d'autres choses encore, à la domestique et en a fait l'un de ses plus serviles adorateurs. Delphin a cessé au moment de donner le change, mais ses batteries ont été démantelées, et tout en conservant pour les besoins de sa cause l'épithète de socialiste, il est devenu le plus acharné partisan du Dompneur.

Il a entraîné dans son apostasie, le trop fameux Quivron. La chute de ce dernier est devenue plus lamentable, s'il est possible. Après avoir été traité de loqué en plein conseil par le Maire, il a bu sa honte sans vergogne, et ce simple invitation à un banquet et le don d'approprier ce fougeux disciple de Guésdès. Oubliant la cinquantaine qu'il lui fut infligée, il tomba dans les bras de son insouleur et scella avec les radicaux un pacte, dont quelques bouteilles de champagne payées avec l'argent des contribuables furent la rançon.

Voilà Ouvriers, les gens qui une seconde fois viennent demander votre suffrage, ils vous ont indignement trompés, ils ont trahi votre cause, montrez leur tout les détails que vous avez pour des renégats.

DEUX COPAINS

Il y a deux copains, se sont donnés, à l'occasion des élections municipales, l'accablant fraternel. Le rédacteur de l'Égalité a été le premier à se faire copain de Monsieur Dron et l'Assenir reproduit la prose de l'Égalité en l'espérant.

Il est vrai que cette façon de régler une chronique est très commode et ne coûte pas cher. Mais l'effort intellectuel de la part du rédacteur de l'Assenir, nous nous demandons ce qu'en pensent les lecteurs de cette feuille quand ils lisent des coupures dans le genre de la suivante :

C'est sans doute contre la malaisance calotte, que se sont abattus les coups de pression, contre les propriétés médiocres de mouchardes à l'égard des travailleurs, qui se groupent, sous un tel standard, toutes les voix républicaines.

On bien ils sont des socialistes et alors ils approuvent sans réserve cette prose sociale à l'organe du parti, ou bien ils sont des radicaux et alors ils doivent être étonnés de voir surpris de la ligne de conduite suivie par le journal qui a la prétention d'incarner le vrai radicalisme. A moins cependant, comme nous le supposons que radicalisme et socialisme soient un vert et un vert jus et que ces deux qualifications ne servent qu'à tromper les badauds.

En ce point Monsieur Dron ?

PLAISANTERIE

Le Rédacteur de l'Assenir de la rue Verte, n'a rien trouvé de mieux à la suite de l'annonce, à laquelle il a soumis les candidats républicains antimunicipaux. En effet, dans son numéro de vendredi, au lieu de donner la preuve qu'ils étaient des avortons, ainsi qu'ils le avaient prétendu quelques jours auparavant, il en est réduit à faire une plaisanterie sur le nom, à connaissance flamande d'un des candidats. Par malheur pour lui le Flamand (est-ce l'adjoint) qui l'a renseigné est un piètre étymologiste. Il n'y a pas plus de fonds de pastourelle dans le nom de Vandebroek, qu'il n'y a de cochon dans le nom de Caquer.

Si nous plaissions de perdre notre temps à passer en revue les noms des candidats républicains, nous aurions la partie belle et les Vandebroek, les Dedoneker (de l'étranger), les du Gou long billet, les Sales en bien, nous fournirions ample matière à raillerie, mais les noms des candidats nous intéressent pas et nous avons eu l'occasion de dire ce que nous pensions des personnes de qu'ils désignent.

Demandons plutôt à Quivron, Delphin, Lefebvre, Lefebvre, Darras, Lorient, Martin, Lecomte, et le conseiller de la rue de la Bohème, etc., etc., et ils vous expliqueront de ne pas agiter cette question, de peur que nous les mettions une fois de plus sur la sellette.

En tous cas sur ce terrain comme sur les autres, nous entendons de plus en plus.

QUESTIONS INDISCRÈTES

Est-il vrai qu'à la séance du 14 Février 1902, M. le Maire Dron, en lisant le rapport concernant la création d'une Bourse du Travail à Tourcoing, disait, que son mandat lui interdisait de discuter arbitrairement des fonds de caisse communale, alimentés par tous les contribuables indistinctement, au profit d'une catégorie de citoyens à l'exclusion des autres. (Procès-verbaux du Conseil municipal, année 1902, page 34, quatrième colonne.)

Est-ce qu'en privant les enfants des écoles des subsides municipaux, l'Administration arbitrairement de la caisse municipale, au profit de quelques-uns et au détriment de beaucoup d'autres ?

Est-ce qu'à la même séance, le même Dron, ne disait-il pas à Quivron, qu'il ne voulait pas lui laisser en mains ce bel étouff de dire qu'il avait promis une Bourse du Travail et qu'il ne l'avait pas donnée.

Est-ce que Quivron pourrait nous dire si Dron a tenu promesse et s'il lui a donné la Bourse du Travail.

Qu'est devenue la voie déposée le 10 Novembre 1894 concernant l'élargissement de la Rue de la Cloche, où il ne passe pas de jours où des accidents manquent de se produire.

Est-il vrai, qu'à la séance du 14 Novembre 1893, Messieurs Salembier et Dupuybloyer ont déposé un vote, pour que tous les étrangers travaillant dans les établissements municipaux soient remplacés par des Français dans le délai d'un mois.

Les mois dora depuis onze ans, et les Belges pullulent toujours à l'Usine à Gaz.

Est-il vrai, que l'établissement de bains a été projeté à la séance du Conseil municipal du 3 Août 1888, et que seize ans après l'établissement ne soit pas encore terminé, s'il faut attendre autant après ce que Dron nous promettra cette fois-ci, l'établissement de Tourquennois n'en verra jamais la réalisation.

Est-il vrai, que le 30 Novembre 1887, à propos de l'emprunt concernant les grands travaux, le ministre demandait à Monsieur Hasebroeck que... le recours de l'emprunt ne peut avoir lieu que pour des entreprises présentant un caractère d'utilité et d'urgence incontestables Dron pourrait-il nous dire si l'École des Beaux-Arts, présente-t-elle ce caractère d'utilité et d'urgence incontestables.

Est-il vrai que le 23 Février 1901, M. Cogion disait que la première impression est toujours la bonne et qu'il se sert à rien d'avoir de beaux monuments s'ils sont enfoncés, mais qu'il faut encore et surtout les faire valoir.

M. Dron ne pourrait-il faire graver ces mots, sur le fronton de l'École des Beaux-Arts ainsi qu'à l'Établissement de Bains.

Est-il vrai qu'à la page 54 de l'Assenir lectures et citations morales, qui ne sont que les mains des gosses de la troisième classe de l'Institut Colbert il est dit : à la quatrième ligne sous la signature de M. Carpot, que la liberté de la discussion et de l'enseignement ne sont plus contenues par les esprits sérieux. Donc c'est que ceux qui les confèrent sont des imbécilles....

Est-il vrai que M. Blument, adjoint, n'aurait consenti à faire parti de la combinaison Dron est-il donc à être porté de nouveau sur sa liste qu'à condition :

1° Qu'un emploi serait réservé à l'Établissement de Bains à son frère n'habitant pas Tourcoing !

2° Qu'un autre de ses frères anciens fournisseurs de lait dans les Cèches, et Ecoles, devint coadjuteur à clientèle, par suite de la

création de la Ferme de la Bourgoise, remplacera M. Cas à la Voirie.

Il serait intéressant de savoir quelle somme de salaire la famille Flamand a déjà touchée à la ville depuis que M. Victor est adjoint.

Quel vous le dira ???

CA & LA

Le 17 Mai 1895 sur la proposition de M. le Maire, qui n'était pas M. Dron, la question de boulevard de ceinture est renvoyée à la commission de la voirie.

Comme on le voit, ce boulevard de ceinture a été mis en discussion bien avant l'avenement à la Mairie de sa Majesté Gustave I, et s'il s'en attribue la paternité, c'est uniquement dans le but de s'en faire un trépan électoral.

Et tous cas, quelqu'un en profiter, puisque 6 000 francs ont été votés pour l'étude. La bonne blague.

A propos de ces frais d'étude, pourrai-je avoir ce que sont devenus les 15000 fr. votés en 1897 pour le même objet ?

Est-il vrai que M. Lefebvre demande une école maternelle à la Marlière, mais rien ne vient.

Pauvre Lefebvre !!!  
Pauvre Marlière !!!

Est-il vrai que M. Dron se faisait à l'origine 200000 pour un tramway électrique, alors qu'il était question dans le même séance de la construction d'une ligne électrique.

Quelle inconséquence M. Dron se faisait à lui-même son propre concurrent. De deux choses, l'une, ou bien cette Usine électrique aurait eu du succès, au détriment du gaz. Mais qu'était-il besoin d'élever un nouveau gazomètre, ou bien M. Dron n'avait aucun espoir, et lors qu'on lui a dépensé des sommes énormes pour l'électricité.

Allons M. le Maire, voilà un dilemme que nous posons, sortez-en si vous en pouvez.

On vote 120 francs pour augmenter le salaire des éboueurs, ou à sentiment au profit de cette augmentation, soit 6 francs par semaine, ou 342 francs par an.

Qu'a-t-on fait du reste ?

Sur la demande d'un conseiller municipal tendant à supprimer aux ouvriers étrangers les cartes d'abonnements aux tramways, M. Dron promet de faire le nécessaire.

Quelle suite a-t-il donné à ce peu ? Est-ce que comme par le passé, les Belges n'en valent pas nos tramways matin et soir, au détriment des Français ?

Le 27 Avril 1900, on votait 4500 pour la construction de deux pavillons au cimetière, et quand le travail fut terminé, on s'aperçut que la dépense avait presque été doublée. C'est du gaspillage !

Le 26 Novembre 1901, demande est faite de porter la journée de travail à 4 francs pour tous les éboueurs. Ils attendent toujours cette augmentation, et les contribuables se demandent à quoi ont été employés les 8 000 qui ont été votés, pour couvrir cette majoration.

La réponse est à M. le Maire.

Décidément Monsieur le Maire n'agit que par intérêt et considère les conseillers municipaux comme des domestiques, des quantités négligeables.

Osait-il nier qu'il a demandé au Conseil municipal l'autorisation d'acheter une propriété du n° 418-420 de la rue Nationale, alors qu'il s'en était déjà rendu acquéreur ?

N'a-t-il pas chargé un instituteur du Blanc-Sauvage, d'acheter un terrain devant servir de place à ce quartier, sans même consulter les conseillers de ce quartier ?

Quelle est la différence entre le prix d'achat et celui qui a été payé ? Où est la commission à-t-on payé à l'instituteur pour servir d'intermédiaire ?

A quel usage a été affecté le crédit porté pour la police sous la rubrique « battues à la frontière ». En dehors des grands est-ce que les malheureux agents ont touché quelque chose ?

Qu'a-t-on fait du vote déposé par 17 conseillers demandant à ce que les conseillers municipaux puissent se rendre compte de visu de ce qui se passait dans les différents services administratifs ? C'est pour avoir voulu s'occuper de leur mandat que certains conseillers ont été expulsés de l'usine à gaz.

Il est vrai de dire que depuis ils ont digéré et surtout ils sont devenus plus obscurs que jamais.

Qu'elle suite a été donnée par M. Dron au vote déposé dans la séance du 14 février 1902, demandant que les fils d'étrangers fassent tous de service comme les Français, ou bien ce vote n'était pas réalisable et alors M. Dron était tenu à ne pas l'adopter, ou bien il pouvait en faire état, et il a tenu à son devoir.

Comme il n'y a pas en France de constructeurs assez intelligents pour faire des appareils à gaz pour l'usine de Bonshèque. M. Dron annonce dans la séance du 21 Février 1903, qu'il a passé un marché avec M. Mahieu de Menin (Belgique).

Le 4 Juillet 1903, sur une question posée par le conseil, M. Dron promet pour le 1er Juillet 1903 que l'établissement des bains sera terminé, ou nous sommes bientôt en Juillet 1904, et cet établissement est toujours au même point. Parbleu ! il n'a plus d'argent !!!

Le 11 Novembre 1902, le Conseil Municipal obéissant au désir exprimé par M. Dron, refuse un legs de 6 000 francs, fait aux Petites Soeurs des Pauvres par M. Leglet. Comme on le voit, il n'a pas été des malheureux, et il leur enlève une somme dont seules les auraient profitées.

Le 21 Novembre, on votait à l'unanimité, (comité dit Delphin), 9 000 francs pour le mobilier du 1er étage de la salle du Conseil Municipal, quel usage en fera-t-il ? 300 000 francs pour deux patronages laïques. Prière à la Municipalité de nous dire où sont ces deux patronages ?

A une juste observation faite par un conseiller municipal et relative à certains travaux s'élevait à 10 490 francs. M. le Maire a eu le toupet de répondre que la Commission de l'Hôtel de Ville avait accepté ces travaux.

Or il paraît que la commission de l'Hôtel de Ville n'a jamais été convoquée depuis que M. Dron est Maire, et que l'adjoint Lecomte avait commandé ces travaux.

LE BONI

S'il faut en croire l'Assenir, M. Dron se serait vanté d'avoir un bon de 480 000 francs pour l'exercice 1903.

Nous avons le devoir de couper les ailes à ce canard et de rétablir la vérité.

Tablant sur les chiffres donnés par M. le Maire, et doutant nous ne voulons pas suspecter l'exactitude, l'exercice de 1903 laisserait une disponibilité de 480 000 fr. Entre une disponibilité et un bon, il y a la même différence qu'entre une chose réelle et une chose fictive. Cette disponibilité est-elle restée plus que mangée par le travail en cours et par les sommes qui restent à payer sur des travaux exécutés. Dans ces conditions, rien n'empêchait M. le Maire d'établir son budget sous un jour plus favorable encore et de porter la disponibilité à un million, il eût suffi pour cela, un simple jeu de comptabilité qui n'eût en aucune façon mis en suspicion son honorabilité !

Mais nous voulons tabler sur des réalités et nous récusons ces subtilités de chiffres qui ne nous disent rien de précis. La vérité la voici :

Il y a eu un emprunt de quatre millions 146 mille francs. Or de cet emprunt il ne reste plus rien, tout a été employé à des travaux dont nous avons démontré l'opportunité, alors qu'il était si nécessaire de payer les rues publiques, et d'assainir les quartiers ouvriers.

Ouvriers, ne l'oubliez pas, M. le Maire ne s'est pas occupé de vous, il a fait fi de vos justes revendications, à vous de lui prouver que vous ne voulez pas être d'éternels dupes.

Mouvoux

CANDIDAT DOMESTIQUE

Le candidat municipal, M. Mouvoux, ne peut occuper un emploi rétribué par la ville dont il est le mandataire.

Mais pour tourner la loi, le dompteur Dron impose à Monsieur un candidat, employé à l'Usine à Gaz de Tourcoing.

Tout s'enchaîne, se peut-il. Le maire député choisit pour la liste Vincent, Compère et Compagnon toujours... un de ses collègues.

Admettez contre toute évidence que ce candidat conseiller municipal soit élu, que pourrait-il bien être son rôle au conseil ?

Repos, repos éternel ! Il n'y a-t-il pas à dire que le Maire le prévendra que s'il se vote pas avec lui, il en arrivera à l'Assemblée, s'il y va.

M. Dron, qui se chargera de lui rappeler qu'il n'est qu'un domestique, et son procès.

Et voilà comment, bien que vaillant, on ne peut être qu'un candidat domestique. Et il y en a plusieurs comme ça...

Dernier effort des anti-cléricaux !!!

Il nous vient de temps en temps et par inadvertance que les candidats de l'Alliance Socialiste-Anarchiste (sans a. v. p.) se sont réunis jeudi soir. La discussion a été chaude ; comprenant que leur popularité était pour ainsi dire nulle et que les électeurs Mouvoux ne voulaient plus d'eux, ils ont décidé d'employer les grands moyens.

Sur l'initiative de M. Debuchy ils se sont joints à genoux et M. Vincent a prononcé la prière suivante :

O grand Saint Antoine ! O, toi que l'on n'avouge jamais en vain, nous te supplions de nous prêter nous la protection et de nous patroner comme tu patrones la laiterie de notre brave laideur. Nous te prions de mettre ta statue dans la salle des réunions de Conseil municipal à la place de Marianne que nous liguons à notre ami Lacombe. Notre camarade Debuchy a encore un stock de cahiers du Sacré-Cœur qui serviront à décorer la salle. Puisque notre cher Combes qui autrefois l'invoquait aussi, a chassé les ours, je ferai venir du couvent de Coudekerque le banc de communion devenu inutile : il nous séparera de public, un phonographe de grand modèle et de vaste encausture répètera le cri que j'ai proféré dans ce village « Vivez les Soeurs » je le jure sur mes lancettes si si l'exacte notre prière, la vaccination sera absolument gratuite à la prochaine épidémie ? ! ? !

La prière terminée les futurs blackboules se levèrent et partirent se coucher, les ours sur les lèvres !  
Le Rat dit ça !

WASQUEHAL

A PROPOS DE L'HOSPICE

Wasquehal, 16 avril 1904.  
Monsieur le Rédacteur en chef du Courrier de Tourcoing,  
Je vous prie de bien vouloir insérer dans votre estimable journal l'article suivant et vous en remercie à l'avance :

PITEUSE ATTITUDE

Il paraît que la construction d'un hospice projeté par les candidats de l'Union Sociale et Patriotique n'a pas contenté les collectivistes de Wasquehal. K'x qui n'ont rien fait ni pour les pauvres, ni pour les vieux, sont fâchés qu'autres pensent à réparer leur coupable négligence.

Piteuse attitude en vérité. Roubaix, Croix, Tourcoing, Watrillon, Marqu, Mouvoux, Amnappes possèdent des hospices où les vieillards sont soignés le mieux du monde. Les collectivistes de Wasquehal ont des idées à part ; un hospice, ils n'en veulent pas, « parce qu'ils n'y ont pas » songés les premiers, sans que le projet serait « excellent » ; ils veulent le remplacer par des maisons de petits ménages. Ça leur est bien égal, si parmi ces bons vieux, ils se trouvent des impotents, des malades, ou d'autres à la vue faible, incapables par conséquent de se soigner eux-mêmes ; ils s'imaginent avoir tout fait quand ils leur auront donné un abri, au hameau de Gaucquier, loin du village. En théorie, ils s'opposent sur la manière des pauvres ; en pratique, ils la justifient dans un quartier désert, hors de leur vue.

Assurément MM. Delourme Ayme et Montagne ont eu raison de repousser la proposition saugrenue présentée au Bureau de Bienfaisance en 1902. Et, chose à noter, c'est par quatre voix sur sept votants, et non par trois qu'elle fut rejetée ; pourquoi ce parti-pris de ne pas désigner le quartier votant ? Mystère. D'ailleurs, ce moyen découvert par les collectivistes était impraticable. Ne s'imaginait-ils pas pouvoir construire des maisons neuves avec le prix de vente de trois vieilles maisons de la Place, inhabitées de par la volonté du donateur ?

Un hospice vaudra mieux que tout cela. Et n'en déplaise aux collectivistes il s'élèvera sans qu'on ait recours aux centimes additionnels. Et les vieux de Wasquehal y passeront le restant de leurs jours dans une atmosphère de tranquillité et de bien-être, au lieu de s'étioler dans les « petites maisons » des collectivistes.

Quant au groupe scolaire de Gaucquier, ces Messieurs oublient trop facilement que le terrain a été acheté, et les plans dressés par l'architecte M. Maillard, de Tourcoing, sous l'administration de M. Desallez !

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

HENRI MONTAGNE,  
Conseiller municipal, membre du Bureau de Bienfaisance.

BULLETIN FINANCIER

La tendance, sur le marché officiel, a été hésitante notamment sur les fonds d'Etat. Sans doute aussi, l'imminence des corps à corps ruse-japonais sur le Yalou et l'attitude de la Chine ont eu leur part d'influence sur la tenue de la cote. Notre 3 % reste inchangé à 97,50. L'Extérieur lourd à 82,90. Le Turc unifié à 83,75.

Les fonds russes sont plus calmes ; le 3 % 91 s'inscrit à 74,25 ; le 3 % 96 à 73,50 ; le 4 % 1901, 91,90.

Les Etablissements de crédit ne s'écartent pas de leurs cours précédents ; la Banque de Paris se traite à 1.405 ; le Crédit Lyonnais à 1.110 ; le Comptoir National d'Escompte se négocie à 508.

Chemins français sans changement : le Lyon cote 1280, Nord 1700, Métropolitain 537.

Les mines d'or souffrent-elles des nouvelles venues, quoique ne cédant pas à leurs plus hauts cours du jour.

Client fidèle. — Saxe (Ardèche), le 20 mai 1903. J'ai été guéri en 1885, par les Pilules Saxeines, d'une maladie d'estomac dont je souffrais depuis 3 ans environ. Depuis, je me porte bien ; je n'ai pas eu de récidive, quoique malade, je prends des Pilules Saxeines, qui me restent constamment.

MARFANO, garde des veaux et porcs. (Sig. log.)